

## Altern découvert par les entreprises



La Communauté de Communes Tarn-Agout (CCTA) a organisé, en partenariat avec le groupement d'employeurs Altern un petit-déjeuner Entreprises le mardi 17 octobre à l'Espace Ressources sur l'emploi à temps partagé. Une quinzaine d'entreprises du territoire ont pu ainsi découvrir ce groupement d'employeurs. Plusieurs besoins et difficultés en matière de recrutement ont été identifiés lors de cette rencontre sur des métiers en tension tel que chauffeur ou des activités saisonnières. Des pistes de travail à temps partagé ont été évoquées qu'il faut maintenant approfondir. En savoir plus : Le temps partagé c'est quoi? *"Une solution qui peut intéresser les dirigeants des entreprises implantées en Tarn-Agout"*, indique Jean-Pierre Bonhomme, Président de la Communauté de Communes Tarn-Agout. Les entreprises adhérentes de l'association Altern ont recours à un personnel qualifié selon leurs besoins et supportent les coûts salariaux au prorata du temps utilisé. Elles bénéficient de l'expérience, des connaissances des

salariés acquises dans diverses entreprises. Elles délèguent la gestion administrative des contrats de travail auprès du groupement d'employeurs. Emmanuelle Sintès, Directrice du Groupement d'Employeurs Altern, indique : *"les salariés ont un employeur unique, le groupement; ce qui est plus simple en matière de couverture sociale par rapport à la situation du pluri-employeurs. Ils bénéficient aussi de formations pour anticiper les évolutions des métiers et du marché, d'une couverture santé de qualité et d'avantages sociaux."* Depuis le 1er octobre 2017, Altern assure une permanence au sein de la maison de services au public de la communauté de communes à l'Espace Sicard Alaman située 11 chemin de la Planquette à Saint-Sulpice tous les jeudis matin de 9 h à 12 h et se tient à la disposition des demandeurs d'emploi, salariés et également des entreprises qui souhaitent développer, pourquoi pas, un projet de recrutement à temps partagé.

## PADD et

**Les dernières réunions  
du conseil avant l'élection  
ont eu lieu les 26 et  
30 octobre.**

Une quinzaine de chaises installées autour de la table du conseil. Doit 10 occupées par des élus (le quorum, tout juste), en l'absence des conseillers municipaux de l'opposition. Des rangs plus fournis dans le public, avec des "observateurs" des listes déjà déclarée pour l'élection du 26 novembre. Un ordre du jour dense fort de 21 points. De longs monologues de techniciens au savoir-faire éprouvé pour présenter de façon talentueusement monocorde des dossiers matières à débat mais qui, du coup, n'en suscitent pas (exposés sur l'aménagement de la gare et le PADD). Sur tous les sujets, l'unanimité sans qu'aucune question soit posée. La réunion du conseil municipale du jeudi 26 octobre avait des airs désenchantés comme quand on se force "pour faire comme si...". Avec un moment d'émotion quant à la fin de la séance Louis-Vincent Brunet, adjoint au sport, a pris la parole pour dire qu'avoir été membre du conseil a été pour lui *"une joie, quoi que, une aventure humaine"* dans laquelle il s'est efforcé *"d'être à l'écoute, juste sans préjugé en veillant au bien être des concitoyens"*. Une parole humble. Auparavant, durant les 2 h de réunion, deux projets "structurants" auront "occupés", entre autres, les présents. Le PADD (Projet d'aménagement

TARN LIBRE 3/11/2017